

**Eco-Sustainable Tourism Investments to stimulate and promote the competitiveness and innovation of the Marine cross-border cooperation activities**

**EcoSTRIM**

---

**Livrable T2.2.1 - Rapport sur les itinéraires et les taux de fréquentation**

---

Prodotto - Componente T1	Data fine	Data	Lingua
Livrable T2.2.1 - Rapport sur les itinéraires et les taux de fréquentation		21/05/2021	
Documento	Partner	Autore	
	<b>Parc national de Port-Cros</b>	Lison Guilbaud	

## Diagnostic de l'offre écotouristique du territoire du Parc national de Port-Cros

### 1. Contexte

La région Sud représente l'une des régions les plus touristiques de France, et notamment le département du Var, qui offre un climat et des paysages méditerranéens appréciés pour la pratique de nombreuses activités de loisirs (plage, randonnée, plongée, snorkelling, vélo etc.). L'offre de séjours est très développée sur la côte varoise mais concerne très souvent les îles de Porquerolles et de Port-Cros accueillant plus d'un million de visiteurs sur les deux îles par an. Les activités des séjours sont principalement tournées vers le farniente et une découverte « classique » du territoire, caractéristique d'une station balnéaire. De plus, le tourisme sur ce territoire connaît une forte saisonnalité, puisque quatre vingt pourcent des séjours touristiques se concentrent sur les trois mois de la période estivale.

Le territoire du parc national de Port-Cros est insulaire, littoral et marin. Si l'aire d'adhésion est en majeure partie continentale, les cœurs de parc englobent les deux îles de Port-Cros et Porquerolles qui bénéficient d'un statut élevé de protection de par la présence d'une biodiversité exceptionnelle.

Parallèlement, ces îles se situent en première ligne de mire de cette fréquentation estivale ayant pour conséquence une forte dégradation de leurs écosystèmes.

Il est donc important de réguler les activités à fort impact sur l'environnement et d'accompagner les acteurs touristiques présents sur ce territoire vers une nouvelle démarche écoresponsable.

L'outil principal des parcs nationaux français en termes de développement du tourisme durable est la marque Esprit parc national, déposée par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) depuis 2015. Cette marque valorise les prestataires engagés dans une démarche de tourisme durable et répondant aux critères des Règlements d'Usages Catégoriels (RUC).

Les professionnels du tourisme appartenant au réseau de la marque Esprit parc national sont engagés dans une démarche respectueuse de l'environnement. Ils offrent une découverte du territoire en lien avec la nature et des prestations pensées avec conscience. La marque est un gage de qualité mais surtout une garantie pour le consommateur de participer au tourisme durable sur son territoire de vacances.

En 2020, qu'en est-il de l'offre touristique marquée *Esprit parc national-Port-Cros* sur le territoire du Parc national ?

## 2. Objectifs

La marque Esprit parc national est déployée en une vingtaine de RUCs spécifiques à chaque domaine d'activité (par exemple, restauration, hébergement, sorties de découverte, artisanat, etc.). Cette marque commerciale fait partie des labels et marques de tourisme durable déployés au niveau national.

L'objectif est d'analyser l'offre écotouristique marquée *Esprit parc national-Port-Cros* sur le territoire du parc national afin de déceler les domaines d'activités dans lesquels l'offre est la plus forte, et à l'inverse, ceux dans lesquels l'offre est relativement faible voire inexistante.

Le but est de mettre en relief les domaines d'activités peu développés afin de proposer, par la suite de nouvelles offres permettant la diversification de la marque *Esprit parc national-Port-Cros*.

## 3. Méthodologie

La source d'information utilisée est la plateforme nationale<sup>1</sup> de la marque *Esprit parc national* qui recense tous les produits marqués par territoire de parc national.

Ce site internet catégorise tous les produits et services marqués en fonction du domaine d'activité. Il est donc relativement aisé d'établir une analyse de l'offre marquée sur le territoire du Parc national de Port-Cros.

## 4. Diagnostic de l'offre

### 1. Un état des lieux

En 2020, le Parc national de Port-Cros dispose de 55 produits et services marqués proposés par 29 structures différentes, acteurs du territoire et engagées dans un tourisme plus respectueux. Plus précisément, 36 concernent des activités touristiques, 11 des hébergements, 1 restaurant, 2 des séjours et 5 des produits du terroir.

Les 36 produits concernant les activités touristiques présentent aussi bien des sorties de découverte des patrimoines culturel et naturel, visites en bateau hybride ou patrimonial et 3 visites de site. 4 d'entre elles concernent des visites en vélo, 19 concernant des visites à pied, 3 des visites en bateau et 6 des activités nautiques (kayak, paddle, palme masque tuba).

---

<sup>1</sup> <https://www.espritparcnational.com/>

Les hébergements sont assez diversifiés, sur 11 hébergements, nous retrouvons 6 hôtels (5 sur 6 sont classés 3 étoiles), 3 sont des gîtes ou chambres d’hôtes, 1 établissement est un gîte de groupes et enfin 1 établissement est un camping classé 2 étoiles.

Les produits du terroir sont présentés par une association de Porquerolles qui propose divers produits tels que des confitures, des conserves salées ainsi que de l’huile d’olive.

Concernant les séjours, seulement deux sont marqués *Esprit parc national-Port-Cros*, ils sont proposés par un centre de vacances et concernent un public jeune et scolaire.



**Figure 1** : Les deux séjours - Extrait du catalogue 2019 de la marque Esprit parc national-Port-Cros

D’un point de vue territorial, l’offre est en majeure partie située sur le territoire ouest du parc national de Port-Cros sur les communes de Hyères, le Pradet et La Garde puisque seulement 2 produits (1 hébergement et 1 sortie de découverte aquatique) sont marquées Esprit parc à La Croix Valmer.

Concernant les îles de Porquerolles, Port-Cros ainsi que du Levant, nous pouvons noter une dominante en terme d’offre sur l’île de Porquerolles. 22 sorties sont proposées sur l’île de Porquerolles contre 5 sorties de découvertes du patrimoine ou en bateau sur l’île de Port-Cros et un seul hébergement sur l’île de Levant.

## 2. L’analyse de l’offre

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
55 produits marqués depuis 2016 dans 5 domaines d’activités	Manque de diversité dans l’offre, Seulement 2 séjours éducatifs marqués et 1 restaurant	La marque est implantée au niveau national et la stratégie de communication est gérée par l’OFB qui publie régulièrement des guides, et fait une promotion active des produits marqués des parcs nationaux	La crise économique qui touche actuellement le secteur du tourisme.
	Une concentration de l’offre sur le territoire ouest du parc	La Région Sud a lancé en 2020 son contrat de filière Ecotourisme et souhaite identifier et valoriser	Un tourisme de masse en saison estivale en

	national.	les offres écotouristiques de son territoire.	continue augmentation y compris en cœur de Parc national impactant les paysages et les ressources naturelles
	Manque d'effectif pour développer l'offre	Un intérêt croissant du public et des politiques publiques pour la protection de l'environnement	

Cette analyse permet de mettre en relief les axes à améliorer concernant le développement de la marque *Esprit parc national-Port-Cros* pour diversifier le panel d'offres proposées afin de toucher un plus large public.

D'une part, nous remarquons nettement un manque de prestations en ce qui concerne les séjours. En effet, seulement deux séjours sont proposés et ce sont des séjours pour les enfants à caractère éducatif.

Il est important pour un établissement tel que le Parc national de Port-Cros de pouvoir montrer aux visiteurs qu'il est possible de séjourner sur le territoire du Parc national pendant plusieurs jours tout en choisissant des prestataires touristiques engagés dans une démarche éco-responsable.

D'autre part, le territoire du Parc national de Port-Cros s'étend depuis 2016 au continent sur les communes de Hyères, Le Pradet et La Garde mais également, plus à l'est sur les communes de Ramatuelle et la Croix Valmer.

A l'est, seulement deux prestations sont marquées, deux hébergements ainsi qu'une sortie aquatique. Il serait intéressant d'impulser une dynamique afin d'améliorer le déploiement de la marque *Esprit parc national* sur ce secteur.

### *Un cahier des charges rigoureux*

Au regard du diagnostic effectué, il est nécessaire de s'intéresser au cahier des charges de ce domaine d'activité que sont les séjours écotouristiques.

Pour être marqué, les professionnels du tourisme doivent se référer aux différents Règlements d'Usage Catégoriels (RUC) établis par l'OFB.

Chaque RUC est spécifique à un domaine d'activité. Même si certains critères sont communs, la majorité des critères sont adaptés en fonction des enjeux de l'activité.

Le RUC séjour présente 18 critères obligatoires et 23 critères facultatifs (au moins 50% des critères facultatifs doivent être justifiés).

Il est important de mettre en relief certains éléments :

Tout d'abord, les premiers critères concernent la capacité juridique et professionnelle de la structure présentant le dossier de candidature, à vendre et à encadrer ledit séjour. La structure doit justifier d'une assurance professionnelle de responsabilité civile ainsi que d'un certificat d'immatriculation sur le registre des opérateurs de voyages et de séjours d'Atout France pour pouvoir vendre des séjours. Les diplômes des personnes encadrant les activités sont aussi nécessaires.

Ensuite, plusieurs critères cadrent le thème des activités proposées. La marque Esprit parc est déployée dans des espaces naturels protégés. La découverte de la faune et la flore et la sensibilisation du visiteur sont donc les objectifs principaux qui doivent être mis en évidence dans le roadbook transmis lors de la vente du séjour.

Le critère suivant repose sur l'obligation de choisir une majorité des hébergements (le taux varie en fonction de la durée du séjour) sur le territoire du Parc national (cœur de parc et aire d'adhésion). Cela permet en partie de s'assurer qu'une part des bénéfices du séjour est reversé à des prestataires du territoire du Parc national.

La taille des groupes est un critère essentiel et ne peut dépasser 15 personnes. Il est important de savoir que la taille d'un groupe lors d'une sortie peut avoir un impact significatif sur le dérangement de la faune et voire à terme la destruction d'un habitat sensible. Le piétinement d'un nombre élevé de personnes au même endroit, et se répétant fréquemment peut entraîner la destruction d'un écosystème.

Enfin la responsabilité sociétale et environnementale de la structure est prise en compte par des items tels que le tri des déchets, l'accès à la formation ou encore la mobilité douce, etc.

A la lecture de ce document, il est certain que ce cahier des charges est rigoureux et peut facilement entraîner une perte de motivation de la part des potentiels candidats (ce qui peut expliquer en partie le manque d'offre de séjours marqués). Néanmoins, cela permet un certain filtre et une réelle implication de la part des structures signataires.

### 3. Les enjeux

Grâce à son réseau d'acteurs engagés ainsi qu'à sa stratégie nationale de communication dédiée, la marque Esprit parc national offre un fort potentiel de développement ainsi qu'une visibilité intéressante.

Face à ce diagnostic, plusieurs enjeux se posent :

Dans un premier temps, il est primordial d'axer le développement de nos actions vers le déploiement des séjours qui constituent un grand manque dans le panel d'offres de la marque *Esprit parc national-Port-Cros*.

Dans un second temps, les séjours proposés doivent couvrir la globalité du territoire du Parc national de Port-Cros, y compris le secteur est dont l'offre écotouristique est beaucoup plus limitée.

Par ailleurs, le développement de la gamme « séjours » de la marque *Esprit parc national-Port-Cros* en s'appuyant sur des prestations sèches déjà marquées permet de mettre en réseau les prestataires labellisés et de créer une dynamique globale locale vers le développement de l'écotourisme sur le territoire de Port-Cros et plus généralement sur la côte varoise.

Afin de pallier à ce manque et dans le cadre du projet EcoSTRIM, le développement de l'offre marquée *Esprit parc national-Port-Cros* va constituer une des missions de la chargée de mission EcoSTRIM.

De plus, depuis un an, le Parc national de Port-Cros a recruté un chargé de mission tourisme dont les missions principales sont le déploiement de la marque et la mise en réseau des socioprofessionnels et acteurs du tourisme durable. Les premiers résultats sont déjà au rendez-vous : augmentation de l'offre marquée et renforcement des liens entre socioprofessionnels et le Parc national. Egalement, un travail en étroite collaboration avec les institutions Région Sud, Département du Var et l'office intercommunal de la Métropole a été mis en place pour faire émerger et rendre visible la filière de l'écotourisme.